



**RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL
2017**

SOMMAIRE

I.	Rapport de gestion sur les comptes au 30 juin 2017	3
II.	Comptes sociaux (Normes françaises) pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017	11
III.	États financiers intermédiaires résumés non audités (Normes IFRS) au 30 juin 2017	32
IV.	Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle au 30 juin 2017	49
V.	Attestation des responsables	51



**Rapport de gestion
sur les comptes
au 30 juin 2017**

EURO RESSOURCES S.A.

RAPPORT DE GESTION SEMESTRIEL

SITUATION INTERMÉDIAIRE ÉTABLIE AU 30 JUIN 2017

SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Au 30 juin 2017, EURO Ressources S.A. ("EURO" ou la "Société"), au capital de 624.912,81 euros, ne contrôlait aucune société. Conformément à la réglementation française, les comptes sociaux de la Société sont établis selon les normes comptables françaises.

Cependant, compte tenu de la réglementation canadienne, la Société ayant été cotée à la Bourse de Toronto jusqu'au 17 juillet 2009 et ayant encore un certain nombre d'actionnaires canadiens, elle doit à ce titre pour les besoins canadiens continuer à publier au Canada des comptes conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS »). Afin de respecter le principe de l'équivalence d'information prévu dans le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), la Société a donc établi des comptes IFRS qui feront partie du rapport financier semestriel.

En 2017, les actions de la Société étaient cotées sur le compartiment B d'Euronext Paris sous le symbole "EUR".

APERÇU D'EURO

Au 30 juin 2017, IAMGOLD France S.A.S., une filiale indirecte en propriété exclusive d'IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD »), détenait un total de 56.058.191 actions ordinaires de la Société, représentant approximativement 89,71 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société.

EURO est une société française dont l'actif principal est la redevance versée par IAMGOLD portant sur la production aurifère de la mine d'or Rosebel au Suriname (la « redevance Rosebel »). La mine d'or Rosebel est détenue à 95% par IAMGOLD et est exploitée par IAMGOLD. EURO reçoit des paiements trimestriels versés par IAMGOLD au titre de cette redevance.

REDEVANCE ROSEBEL

La redevance Rosebel payée par IAMGOLD qui porte sur la première tranche de 7 millions d'onces d'or produite par la mine, est calculée en fonction de la production d'or de la mine Rosebel et du cours de l'or (« *London PM fixing price* »). La redevance est calculée sur la base de 10% du cours de l'or supérieur à 300 dollars U.S. par once pour les minerais de roche tendre et transitionnels, et supérieur à 350 dollars U.S. par once pour les minerais de roche dure et, dans chaque cas, déduction faite d'une redevance fixe de 2% de la production versée en nature au Gouvernement du Suriname.

Au 30 juin 2017, la mine Rosebel avait produit depuis son entrée en production environ 4,5 millions d'onces d'or, et il reste environ 2,5 millions d'onces d'or couverts par le contrat de redevances avec IAMGOLD. Les réserves prouvées et probables de la mine Rosebel étaient estimées à 2,1 millions d'onces d'or au 31 décembre 2016 et ont augmenté à 3,7 millions d'onces au 30 juin 2017.

Des informations supplémentaires sur le mode de calcul des ressources minérales peuvent être obtenues sur le site internet d'IAMGOLD dont l'adresse est www.iamgold.com.

RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le présent rapport de gestion, arrêté au 28 août 2017, doit être lu conjointement avec, et est relatif, aux états financiers sociaux de la Société pour le semestre clos le 30 juin 2017 et à leurs annexes. Les états financiers sont exprimés en euros.

COMMENTAIRES SUR LES DONNÉES CHIFFRÉES SUR LES COMPTES SOCIAUX SEMESTRIELS

Règles comptables

La Société ne détenant aucune participation au 30 juin 2017 et ne devant pas en conséquence présenter à ses actionnaires des comptes établis selon les IFRS, les états financiers au 30 juin 2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général (règlement de l'ANC n° 2014-03) approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et publié au Journal Officiel le 15 octobre 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Bilan

Le total du bilan au 30 juin 2017 s'élevait à 27.362.178 euros (31.013.311 euros au 31 décembre 2016). Au 30 juin 2017, les fonds propres étaient positifs de 27.1974.254 euros contre des capitaux propres positifs de 29.826.120 euros au 31 décembre 2016.

Résultat

Les comptes semestriels d'EURO font apparaître un bénéfice net de 6.741.826 euros au cours du semestre clos le 30 juin 2017 contre 6.717.391 euros au cours du semestre clos le 30 juin 2016. Ce bénéfice net inclut un résultat financier négatif de 1.575.803 euros en 2017 contre 540.520 euros au cours du premier semestre de 2016. Cet écart était surtout lié à une perte de change supérieure en 2017.

Comparaison de la situation intermédiaire au 30 juin 2017 et au 30 juin 2016

Au cours du semestre clos le 30 juin 2017, EURO a réalisé un chiffre d'affaires de 12.999.944 euros soit une hausse de 8,7% par rapport aux 11.961.688 euros au cours du semestre clos le 30 juin 2016. La quasi-totalité du chiffre d'affaires et des autres produits étaient imputables aux redevances de la mine Rosebel de 12.850.462 euros comparativement à 11.808.773 euros au cours du semestre clos le 30 juin 2016. Cette hausse des produits est due à la conjugaison de trois facteurs : une augmentation de la production laquelle s'est établie à 155.572 onces au cours du premier semestre clos le 30 juin 2017, contre 148.392 onces durant le premier semestre de 2016 (0,5 million d'euros) ; une hausse du cours moyen de l'or à 1.238 dollars américains l'once contre 1.222 dollars américains l'once durant le semestre clos le 30 juin 2016 (0.2 million d'euros) ; et à la dépréciation de l'euro (0,3 million d'euros).

Les charges d'exploitation (hors dotations aux amortissements) se sont élevées à 524.229 euros pour le semestre clos le 30 juin 2017, contre 326.257 euros pour la même période en 2016. Cette hausse s'explique principalement par un ajustement des charges administratives de 2015 comptabilisé au premier trimestre de 2016, et des charges administratives et des honoraires juridiques plus élevés.

La Société a également comptabilisé à titre d'un produit exceptionnel en 2017 un remboursement de 104.067 euros reçu du gouvernement français d'autres taxes payées au cours des exercices précédents.

Les dotations aux amortissements du premier semestre de 2017 se sont élevées à 293.233 euros par rapport aux 278.471 euros pour la même période en 2016. Cette hausse en 2017 est liée à la production d'onces d'or supérieure de la mine Rosebel.

EURO a comptabilisé une différence négative de change de 1.655.991 euros au cours des six premiers mois de 2017 comparativement à 561.500 euros au cours du premier semestre de 2016, s'expliquant principalement en raison de fluctuations plus importantes des taux de change de clôture qui ont affecté la réévaluation des comptes bancaires et des créances.

Durant le premier semestre clos le 30 juin 2017, EURO a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 3.968.921 euros, contre un montant 4.099.048 euros au premier semestre de 2016. La baisse observée en 2017, qui s'explique principalement par l'incidence fiscale d'une perte de change plus élevée et d'une baisse des impôts sur les dividendes en 2017, a partiellement été compensée par l'incidence fiscale de l'augmentation des produits en 2017.

LIQUIDITÉS ET FONDS PROPRES

Au 30 juin 2017, le montant des disponibilités s'élevait à 8.642.041 euros (31 décembre 2016 : 11.118.701 euros). Cette capacité d'autofinancement est suffisante pour financer les besoins opérationnels courants de la Société.

La diminution des liquidités s'explique principalement par le paiement des dividendes le 15 juin 2017 (soit 0,15 euro par action totalisant 9.373.692 euros) et des impôts, partiellement réduit par l'encaissement des revenus de redevances.

La Société place sa trésorerie excédentaire dans des investissements à court terme, conformément à sa stratégie d'investissement à court terme, afin de dégager des rendements raisonnables accompagnés d'un niveau de risque approprié.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ AU PREMIER SEMESTRE DE 2017 – ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

Délégations

Conformément aux dispositions de l'article L 225-100 alinéa 7 du Code de Commerce, il est précisé qu'il n'y a pas de délégation octroyée au Conseil d'administration d'EURO dans le domaine des augmentations de capital qui serait actuellement en vigueur.

Franchissement de seuils

Les statuts de la Société ne prévoient pas de dispositions spécifiques concernant les franchissements de seuils.

Toute personne physique ou morale est cependant soumise à l'application des articles L 233-7 et suivants du Code de Commerce et doit soumettre les informations requises lors du franchissement des seuils prévus à la loi. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Société n'a été informée d'aucun franchissement de seuil.

Évolution du capital

Au 30 juin 2017, le capital social de la Société s'élevait à 624.912,81 euros, divisé en 62.491.281 actions toute de même catégorie d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune. Le capital est intégralement libéré.

En pourcentage du capital, la répartition du capital détenu était la suivante au 28 août 2017 :

Actionnaires	Répartition au 28 août 2017	
	En nombre d'actions	En % du capital arrondi
IAMGOLD France S.A.S.	56.058.191	89,71%
Public	6.433.090	10,29%
Total	62.491.281	100,00%

Il n'existe, à la connaissance de la Société, au 28 août 2017, aucun actionnaire, autre qu'IAMGOLD France S.A.S. détenant directement ou indirectement plus de 5 % du capital et des droits de vote.

Au 30 juin 2017, il y avait un nombre total de 62.820.724 droits de vote dans la Société. En application de l'article 223-11, alinéa 2 du Règlement Général de l'AMF, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachées des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote. Le nombre de droits de vote qui est différent du nombre d'actions en circulation, est relié à l'octroi automatique de droits de vote doubles aux actionnaires nominatifs depuis au moins deux ans (article L. 225-123 du Code de commerce français).

Ressources humaines

La Société n'a pas de salariés depuis le 30 avril 2005.

Rémunérations des administrateurs et des dirigeants versées par la Société

Chaque administrateur indépendant percevra un montant brut annuel de 21.428 dollars U.S., un montant brut additionnel de 1.339 dollars U.S. pour chaque réunion à laquelle il a assisté, ainsi qu'un montant brut de 1.071 dollars U.S. pour chaque réunion d'un comité du Conseil d'administration à laquelle il a assisté. La charge totale au titre des rémunérations nettes des administrateurs de la Société s'élevait à 49.833 euros pour le semestre clos le 30 juin 2017.

Aucun autre dirigeant, administrateur, directeur général ou directeur général délégué n'a perçu de rémunération ou de jetons de présence versés par la Société au titre du premier semestre de 2017.

REDEVANCE ROSEBEL – RÉSERVES ET RESSOURCES MINÉRALES

Les réserves minérales de Rosebel ont été estimées au 31 décembre 2016 en utilisant un prix de l'or de 1.200 dollars U.S. l'once alors que les ressources minérales ont été estimées au 31 décembre 2016 en utilisant un prix de l'or de 1.500 dollars U.S. l'once; les ressources et réserves minérales ont été estimées conformément à la Norme canadienne 43-101.

La production de la mine aurifère Rosebel sur le premier semestre de 2017 s'est élevée à 155.572 onces. Sur la base des informations déposées par IAMGOLD sur le site internet www.sedar.com. IAMGOLD a estimé une production d'or en 2017 de 311.000 à 321.000 onces.

Le 26 juillet 2017, IAMGOLD a publié une mise à jour de l'estimation des réserves et des ressources de sa mine d'or Rosebel au Suriname. Cette estimation est calculée au 30 juin 2017. ([http://s1.q4cdn.com/766430901/files/documents_news/2017/NR-29-17-Rosebel-Reserves-and-Resources-Update-T-FR-Final-\(1\).pdf](http://s1.q4cdn.com/766430901/files/documents_news/2017/NR-29-17-Rosebel-Reserves-and-Resources-Update-T-FR-Final-(1).pdf)).

	Tonnes	Teneur	Onces d'or contenues
	(000)	(g/t Au)	(000 onces)
Réserves			
Prouvées	24.356	0,7	516
Probables	90.544	1,1	3.215
Total	114.900	1,0	3.730
Ressources mesurées et indiquées			
Mesurées	31.402	0,7	676
Indiquées	275.710	1,0	8.649
Total	307.112	0,9	9.325
Ressources présumées	84.866	1,0	2.667

Des informations complémentaires concernant le calcul des réserves et ressources sont disponibles sur le site d'IAMGOLD dont l'adresse est www.iamgold.com.

Réserves minérales prouvées : Les réserves minérales prouvées constituent la partie économiquement exploitable des ressources minérales mesurées, démontrées par au moins une étude préliminaire de faisabilité. L'étude doit inclure les renseignements adéquats sur l'exploitation minière, le traitement, la métallurgie, les aspects économiques et autres facteurs pertinents justifiant l'extraction rentable au moment de la rédaction du rapport.

Réserves minérales probables : Les réserves minérales probables constituent la partie économiquement exploitable des ressources minérales indiquées et, dans certains cas, des ressources minérales mesurées, démontrée par au moins une étude préliminaire de faisabilité. L'étude doit inclure les renseignements adéquats sur l'exploitation minière, le traitement, la métallurgie, les aspects économiques et autres facteurs pertinents démontrant qu'il est possible, au moment de la rédaction du rapport, de justifier l'extraction rentable.

Ressources minérales mesurées : Les ressources minérales mesurées représentent la partie d'une ressource minérale dont la quantité et la teneur ou qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques peuvent être estimées avec suffisamment de confiance pour permettre la mise en application appropriée de paramètres techniques et économiques pour appuyer la planification minière et l'évaluation de la viabilité économique du gisement. L'estimation est basée sur des informations détaillées et fiables relatives à l'exploration, à l'échantillonnage et aux essais, recueillies à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages dont l'espacement est assez serré pour confirmer à la fois la continuité de la géologie et des teneurs.

Ressources minérales indiquées : Les ressources minérales indiquées constituent la partie des ressources minérales dont on peut estimer la quantité et la teneur ou qualité, densité, la norme et les caractéristiques physiques avec un niveau de confiance suffisant pour permettre la mise en place appropriée de paramètres techniques et économiques en vue de justifier la planification minière et l'évaluation de la viabilité économique du dépôt. L'estimation est fondée sur des renseignements détaillés et fiables relativement à l'exploration et aux essais, recueillies à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages dont l'espacement est assez serré pour permettre une hypothèse raisonnable sur la continuité de la géologie et des teneurs.

Ressources minérales présumées : Les ressources minérales présumées constituent la partie des ressources minérales dont on peut estimer la quantité et la teneur ou qualité sur la base de preuves géologiques et d'un échantillonnage restreint et dont on peut raisonnablement présumer, sans toutefois la vérifier, de la continuité de la géologie et des teneurs. L'estimation est fondée sur des renseignements et un échantillonnage restreints, recueillis à l'aide de techniques appropriés à partir d'emplacement tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages.

Autres redevances

Redevance Saint-Elie

À la suite de la cession de la totalité du capital de la Société des Mines de Saint-Elie S.A.R.L., détentrice de la concession Saint-Elie et compte tenu des accords intervenus, la Société doit percevoir une redevance de 2,5% sur la totalité de la future production aurifère de Saint-Elie, ainsi qu'une redevance supplémentaire de 2,5% sur les revenus additionnels au-delà de 350 dollars U.S. l'once d'or. Ces paiements sont plafonnés à 7.500.000 dollars U.S. Au titre de cette redevance, pour la période de six mois terminée le 30 juin 2017, la Société a comptabilisé des redevances s'élevant à 124.677 euros.

Redevance SMYD

À la suite de la cession de la totalité du capital de la Société minière Yaou Dorlin S.A.S. (« SMYD ») à Auplata S.A.S., détentrice de la concession SMYD et compte tenu des accords intervenus, la Société doit également percevoir une redevance payable par Auplata S.A.S. de 0,5% sur la totalité des revenus bruts des concessions SMYD. Au titre de cette redevance, pour la période de six mois terminée le 30 juin 2017, la Société a comptabilisé des redevances s'élevant à 4.982 euros.

Redevance Paul Isnard

Le 7 novembre 2013, la société Columbus Gold Corporation (« Columbus ») a exercé une option permettant la restructuration de la redevance sur les concessions Paul Isnard (« l'Option »), en contrepartie de trésorerie, d'actions de Columbus et d'une redevance sur la production nette d'affinage.

Cette redevance sur la production nette d'affinage future couvre les concessions Paul Isnard et une zone d'intérêt entourant les concessions en Guyane française. Les revenus de redevance seront calculés en appliquant le pourcentage de la redevance au rendement net de fonderie (« *net smelter return* ») établi à partir des produits des ventes d'onces d'or calculés selon le cours mensuel moyen de l'once d'or (en dollars U.S.) moins les déductions permises selon l'entente. Le pourcentage de cette redevance sera de 1,8 % sur la première tranche de 2 millions d'onces d'or, et de 0,9 % sur la tranche suivante de 3 millions d'onces d'or. Au titre de cette redevance, pour la période de six mois terminée le 30 juin 2017, la Société a comptabilisé des redevances s'élevant à 19.824 euros.

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

L'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires du 24 mai 2017 a décidé des dividendes d'un montant de 9.373.692 euros (0,15 euro par action) qui ont été payés aux actionnaires de la Société le 15 juin 2017.

DESCRIPTION DE L'ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE L'ACTIVITÉ EN 2017

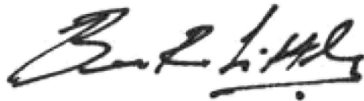
Pour 2017, il est estimé que la redevance Rosebel pourrait fournir à la Société des revenus avant impôts d'entre environ 21,9 millions d'euros et 22,6 millions d'euros en prenant un prix d'or de 1.150 dollars U.S. par once et un taux de change de 1 euro pour 1,1 dollar U.S. La capacité d'autofinancement de la Société sera principalement affectée par le montant de l'impôt. La Société estime que sa capacité d'autofinancement sera suffisante pour financer ses besoins d'exploitation.

TABLEAU DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS PAR DATE D'ÉCHÉANCE

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs de la Société par date d'échéance était comme suit:

Dettes fournisseurs			
Période close le	Factures non échues	Factures à 30 jours	Factures à 60 jours et plus
30 juin 2017	3.912 €	3.912 €	Néant
31 décembre 2016	7.743 €	7.743 €	Néant

Le 28 août 2017



Benjamin Little, Directeur-Général



**Comptes sociaux (Normes françaises)
pour la période du
1^{er} janvier au 30 juin 2017**

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2017 au 30/06/2017

EURO RESSOURCES S.A.

23 rue du roule
75001 PARIS

Siret : 39091908200086



GVA EURAUDIT

Société anonyme d'Expertise Comptable et de
Commissaires aux Comptes inscrite aux tableaux
de l'Ordre et de la Compagnie de Paris

105 avenue Raymond Poincaré 75116 PARIS

Tél. 01 45 00 76 00

www.gva.fr

Certifié ISO 9001 - Version 2008

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	6
<i>Règles et méthodes comptables</i>	7
<i>Faits caractéristiques</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	11
<i>Tableau de variation des capitaux propres</i>	16
<i>Identité des sociétés mères consolidant les comptes</i>	17

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2017 au 30/06/2017

Comptes annuels



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	15 340 634	7 522 450	7 818 184	8 111 417
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	4 246 118		4 246 118	4 246 118
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	19 586 752	7 522 450	12 064 302	12 357 535
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 280 637		6 280 637	7 522 283
Autres créances	365 052		365 052	14 792
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 642 041		8 642 041	11 118 701
Charges constatées d'avance (3)	10 146		10 146	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 297 876		15 297 876	18 655 775
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	34 884 628	7 522 450	27 362 178	31 013 311
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	624 913	624 913
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	158 097	158 097
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	62 496	62 496
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	19 606 922	12 955 314
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 741 826	16 025 299
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	27 194 254	29 826 120
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	32 281	29 955
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 089	88 597
Dettes fiscales et sociales	18 333	1 053 185
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	19 221	15 455
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	167 924	1 187 190
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	27 362 178	31 013 311
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	167 924	1 187 190
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/06/2017	30/06/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			12 999 944	11 961 688
Total produits d'exploitation (I)			12 999 944	11 961 688
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			298 720	110 842
Impôts, taxes et versements assimilés			175 676	165 853
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			293 233	278 471
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			49 833	49 562
Total charges d'exploitation (II)			817 462	604 729
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			12 182 482	11 356 959
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			80 188	20 980
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			80 188	20 980
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change			1 655 991	561 500
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 655 991	561 500
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 575 803	-540 520
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			10 606 680	10 816 439

Compte de résultat (suite)

	30/06/2017	30/06/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	104 067	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	104 067	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	104 067	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	3 968 921	4 099 048
Total des produits (I+III+V+VII)	13 184 200	11 982 667
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 442 374	5 265 276
BENEFICE OU PERTE	6 741 826	6 717 391
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2017 au 30/06/2017

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la Société : **EURO RESSOURCES S.A.** (ci-après "EURO" ou la "Société").

Annexe au bilan avant répartition de la période close le 30 juin 2017, dont le total est de 27.362.178 € et au compte de résultat de la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6.741.826 €.

Cette situation intermédiaire a une durée de 6 mois, recouvrant la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes intermédiaires.

Ces comptes intermédiaires ont été arrêtés le 9 août 2017 par le Conseil d'administration de la Société.

Règles générales

Les comptes intermédiaires ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général (règlement de l'ANC n°2014-03) approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et publié au J.O. le 15 octobre 2014. Ce règlement a été modifié, notamment par les règlements suivants :

- Le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 approuvé par arrêté du 4 décembre 2015 relatif à la définition du fonds commercial, l'évaluation des actifs corporels et incorporels postérieurement à leur date d'acquisition, le mali technique de fusion ;
- Le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 approuvé par arrêté du 26 décembre 2016.

Ces comptes intermédiaires ont par ailleurs été établis par la recommandation CNC n°99-R-01 du 18 mars 1999 relative aux comptes intermédiaires.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans ces comptes intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros (€).

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti, en utilisant une méthode d'amortissement sur une durée d'utilité fonction de ses caractéristiques propres.

Les immobilisations incorporelles incluses dans Concessions, brevets et licences, sont composées de :

Droits à redevances Rosebel :

Ces droits correspondaient au 30 juin 2017, aux droits à redevances relatifs à la mine Rosebel pour une valeur brute de 11.145.984 € et une valeur nette de 3.623.535 €.

Ces droits sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, déterminés en fonction du niveau de production couvert par le contrat de redevance et sont amortis selon la méthode des unités de production sur la durée de vie économique de l'actif.

La redevance Rosebel payée par IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD »), qui porte sur la première tranche de 7 millions d'onces d'or produites par la mine, est calculée en fonction de la production d'or de la mine Rosebel et du cours de l'or (« *London PM fixing price* »). Au 30 juin 2017, la mine Rosebel avait produit 4,5 millions d'onces d'or, et il restait environ 2,5 millions d'onces d'or couvertes par le contrat de redevance. Les réserves prouvées et probables de la mine Rosebel étaient estimées à 2,1 millions d'onces d'or au 31 décembre 2016 et ont augmenté à 3,7 millions d'onces au 30 juin 2017. La redevance est calculée sur la base de 10 % du cours de l'or supérieur à 300 USD par once pour les minerais tendres et transitionnels, et supérieur à 350 USD par once pour les minerais de roche dure et, dans chaque cas, déduction faite d'une redevance fixe de 2 % de la production versée en nature au gouvernement du Suriname.

La dotation aux amortissements de ces droits est égale au produit des quantités extraites de la période par la valeur nette comptable des droits au 1er janvier, divisé par les quantités restantes à extraire à cette même date.

Conformément au plan comptable général, toute modification significative de l'estimation de la réserve globale de la mine entraînera la révision prospective du plan d'amortissement des droits.

Règles et méthodes comptables

Droits à redevances Paul Isnard :

D'une valeur brute et nette de 4.194.650 €, ces droits correspondent, en application de la convention d'option signée avec Columbus Gold Corp., au droit à redevance sur la production nette d'affinage couvrant les concessions Paul Isnard et une zone d'intérêts entourant les concessions en Guyane Française.

Cette redevance est de 1,8 % sur la première tranche de 2 millions d'onces d'or, et de 0,9 % sur la tranche suivante de 3 millions d'onces d'or.

Cet actif sera amorti à hauteur des quantités extraites de l'année et rapportées au moindre des réserves minérales des concessions et de 5 millions d'onces d'or correspondant au plafond des droits à redevance.

Autres titres immobilisés

Les autres titres immobilisés sont des investissements en titres négociables de la société Columbus Gold Corp. Ces titres acquis par voie d'échange ont été comptabilisés initialement à leur valeur vénale qui correspond à la valeur de marché à la date de transaction, s'agissant de titres d'une société cotée.

À chaque date d'arrêté des comptes, après avoir comparé la juste valeur (cours moyen du dernier mois auxquels s'applique le dernier cours de change à la date d'arrêté) et le coût d'entrée, il en résulte des plus-values latentes ou des moins-values latentes. Les moins-values latentes doivent faire l'objet de dépréciations. Lorsque la juste valeur à la date d'arrêté des comptes est supérieure à la valeur nette comptable mais inférieure au coût (brut) d'entrée, il ne s'agit pas d'une plus-value mais d'une diminution d'une moins-value antérieurement constatée sous forme de dépréciation ; cette diminution doit être constatée sous forme de reprise de dépréciation.

Au 30 juin 2017, la Société détenait 19.095.345 actions Columbus Gold Corp., soit 12,5% du capital, pour une valeur comptable de 4.246.118 € (31 décembre 2016 – 13,4% du capital). La Société n'a constaté aucun ajustement au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2017.

Dépréciation des actifs immobilisés

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur qui ramène la valeur d'une immobilisation à un montant inférieur à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Au 30 juin 2017, aucun indice de perte de valeur n'a été constaté.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de fin de période est inférieure à la valeur comptable.

Transactions en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevalueur à la date de la transaction.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevalueur au cours de fin de période. La différence résultant de leur actualisation à ce dernier cours est portée au compte de résultats en différences de change.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les liquidités en comptes courants bancaires. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Changement de méthodes

Il n'y a pas eu de changement de méthodes comptables au cours de la période.

Eléments relatifs aux transactions entre parties liées

Les transactions intervenues au cours de la période entre les parties liées au sens de l'article R123-199-1 du Code de commerce qui entrent dans le champ d'application de l'article R 123-198, 11° du même code sont les suivantes :

Les produits des redevances liées à la mine Rosebel au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2017 étaient de 12.850.462 € contre 11.808.772 € au cours de la même période en 2016. Au 30 juin 2017, 6.169.031 € restaient à recevoir et étaient inclus dans les créances clients (31 décembre 2016 – 7.420.283 €).

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2017, la Société a comptabilisé des honoraires de soutien d'un montant total de 61.189 €. Au cours de la même période en 2016, les honoraires de soutien étaient de 57.704 € diminués d'une déduction de 145.049 € afin d'ajuster les honoraires de 2015 en fonction des coûts réels encourus par IAMGOLD, pour un montant net créditeur de -87.345 €. Ces frais sont inclus dans les charges d'exploitation. Le montant à payer s'y rattachant au 30 juin 2017 était de -32.281€ et était inclus dans les dettes fournisseurs (31 décembre 2016 – 29.955 €).

Règles et méthodes comptables

Charge d'impôts

Conformément à la recommandation CNC n°99-R-01, la charge d'impôt sur les sociétés a été évaluée en appliquant au résultat courant avant impôt de la période, le taux effectif moyen estimé pour l'exercice 2017 : 34,43% au 30 juin 2017. Ce même taux a été appliqué au 30 juin 2016.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Distribution de dividendes et charge d'impôt sur la distribution

L'assemblée générale ordinaire annuelle du 24 mai 2017 a approuvé un dividende d'un montant de 9.373.692 € (0,15 € par action ordinaire) qui a été payé aux actionnaires de la Société le 15 juin 2017.

La charge d'impôt sur les sociétés intègre la taxe additionnelle de 3% (281.211 €) appliquée au montant des dividendes qui ont été distribués au cours de la période.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 340 634			15 340 634
Immobilisations incorporelles	15 340 634			15 340 634
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	4 246 118			4 246 118
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	4 246 118			4 246 118
ACTIF IMMOBILISE	19 586 752			19 586 752

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 922 551			7 522 450
Immobilisations incorporelles	6 922 551			7 522 450
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	6 922 551			7 522 450

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6.655.835 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 280 637	6 280 637	
Autres	365 052	365 052	
Charges constatées d'avance	10 146	10 146	
Total	6 655 835	6 655 835	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
To invoice St Elie - accrual	75 000
To invoice Auplatat Yaou-Dorlin - a	5 600
Total	80 600

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 624 912,81 Euros décomposé en 62 491 281 titres d'une valeur nominale de 0,01 Euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	12 955 314
Résultat de l'exercice précédent	6 717 391
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	19 672 706
Affectations aux réserves	
Distributions	65 784
Autres répartitions	
Report à Nouveau	19 606 922
Total des affectations	19 672 706

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 167 924 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	32 281	32 281		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 089	98 089		
Dettes fiscales et sociales	18 333	18 333		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	19 221	19 221		
Produits constatés d'avance				
Total	167 924	167 924		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Les emprunts et autres dettes financières divers sont constitués de la dette envers IAMGOLD Corporation à hauteur de 32 281€.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FRANCE - FNP	94 177
ETAT TAXES A PAYER	8 366
Total	102 544

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	10 146		
Total	10 146		

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 31/12/2016	Affectation du résultat 2016	Résultat 30/06/2017	Solde au 30/06/2017
Capital social	624 913			624 913
Primes d'émission	123 567			123 567
Bon de souscription	34 530			34 530
Réserve légale	62 496			62 496
Report à nouveau	12 955 314	6 651 607		19 606 922
Résultat	16 025 299	-16 025 299	6 741 826	6 741 826
TOTAL	29 826 120	-9 373 692	6 741 826	27 194 254

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Dénomination sociale	Ayant son siège social à
IAMGOLD CORPORATION	401 Bay Street, Suite 3200, PO Box153 Toronto, Ontario, Canada M5H 2Y4



**États financiers intermédiaires
résumés non audités (Normes IFRS)
Deuxième trimestre clos le 30 juin 2017**

Sommaire

Bilans	3
Comptes de résultat	4
États du résultat global	5
Tableaux des flux de trésorerie	6
Tableaux de variation des capitaux propres	7
Notes aux états financiers intermédiaires résumés	8 – 16

Bilans
(non audités)
(en milliers d'euros)

	Notes	30 juin 2017	31 décembre 2016
Actifs non courants		€ 18 297	€ 18 228
Immobilisations incorporelles	4	9 276	10 412
Titres négociables	5	9 021	7 816
Actifs courants		15 297	18 656
Créances clients	6	6 280	7 522
Autres actifs courants		31	15
Créance d'impôt sur le résultat		344	-
Trésorerie	7	8 642	11 119
Total des actifs		€ 33 594	€ 36 884
Capitaux propres		€ 31 578	€ 33 955
Capital social	8.1	625	625
Primes d'émission	8.1	84	84
Autres réserves		22 577	17 318
Résultat net de la période		8 292	15 928
Passifs non courants		1 849	1 742
Impôts différés		1 849	1 742
Passifs courants		167	1 187
Dettes fournisseurs et passifs courants		167	158
Impôt sur le résultat à payer		-	1 029
Total des passifs et des capitaux propres		€ 33 594	€ 36 884

Passifs éventuels (note 15)

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires résumés non audités.

Comptes de résultat

(non audité)

(en milliers d'euros, sauf pour les montants par action)

	Notes	Deuxième trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
		2017	2016 ¹	2017	2016 ¹
Produits	11	€ 6 514	€ 6 269	€ 13 000	€ 11 962
Charges opérationnelles	12	(107)	(194)	(255)	(179)
Dotation aux amortissements	4	(183)	(209)	(374)	(346)
Résultat opérationnel		6 224	5 866	12 371	11 437
Produits des placements		52	12	81	21
Profits (pertes) de change		(314)	77	(311)	123
Résultat financier net		(262)	89	(230)	144
Résultat avant impôt sur le résultat		5 962	5 955	12 141	11 581
Charge d'impôt sur le résultat	9	(1 791)	(2 643)	(3 849)	(4 145)
Résultat net		€ 4 171	€ 3 312	€ 8 292	€ 7 436
Résultat par action de base (€/action)	8.2	€ 0,067	€ 0,053	€ 0,133	€ 0,119
Résultat par action dilué (€/action)	8.2	€ 0,066	€ 0,053	€ 0,132	€ 0,118

1. Voir la note 2.1.1.

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires résumés non audités.

États du résultat global
(non audité)
(en milliers d'euros)

	Note	Deuxième trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
		2017	2016	2017	2016
Résultat net		€ 4 171	€ 3 312	€ 8 292	€ 7 436
Autres éléments du résultat global (perte)					
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat					
Variation nette latente de la juste valeur de titres négociables, après impôts	5	(1 760)	2 160	1 357	2 618
Écarts de conversion		(2 165)	530	(2 652)	(944)
Autres éléments du résultat global (perte)		(3 925)	2 690	(1 295)	1 674
Total du résultat global		€ 246	€ 6 002	€ 6 997	€ 9 110

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires résumés non audités.

Tableaux des flux de trésorerie
(non audité)
(en milliers d'euros)

	Notes	Deuxième trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
		2017	2016 ¹	2017	2016 ¹
Activités opérationnelles					
Résultat net		€ 4,171	€ 3,312	€ 8,292	€ 7,436
Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie :					
Dotation aux amortissements		183	209	374	346
Perte (gain) de change		314	(77)	311	(123)
Charge d'impôt sur le résultat		1,791	2,643	3,849	4,145
Variations des éléments du fonds de roulement sans incidence sur la trésorerie	13	(215)	(613)	719	(1,263)
Trésorerie générée par les activités opérationnelles, avant impôts payés		6,244	5,474	13,545	10,541
Impôts payés		(3,597)	(1,385)	(5,507)	(3,295)
Trésorerie nette générée par les activités opérationnelles		2,647	4,089	8,038	7,246
Activités de financement					
Dividends versés	8.3	(9,374)	(12,499)	(9,374)	(12,499)
Impact latent des variations de cours de devises sur la trésorerie					
		(984)	20	(1,141)	(462)
Diminution de la trésorerie		(7,711)	(8,390)	(2,477)	(5,715)
Trésorerie au début de la période		16,353	10,202	11,119	7,527
Trésorerie à la fin de la période		€ 8,642	€ 1,812	€ 8,642	€ 1,812

1. Voir la note 2.1.1.

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires résumés non audités.

Tableau de variation des capitaux propres (non audité) (en milliers d'euros)

	Capital social	Primes d'émission	Réserve de juste valeur	Écarts de conversion	Résultats non distribués	Résultat net de la période	Total des capitaux propres
Solde au							
31 décembre 2016	€ 625	€ 84	€ 1,542	€ 8,344	€ 7,432	€ 15,928	€ 33,955
Affectation du résultat 2016	-	-	-	-	15,928	(15,928)	-
Solde au 31 décembre 2016 après affectation du résultat	625	84	1,542	8,344	23,360	-	33,955
Dividendes (note 8.3)	-	-	-	-	(9,374)	-	(9,374)
Total du résultat global	-	-	1,357	(2,652)	-	8,292	6,997
Solde au							
30 juin 2017	€ 625	€ 84	€ 2,899	€ 5,692	€ 13,986	€ 8,292	€ 31,578

	Capital social	Primes d'émission	Réserve de juste valeur	Écarts de conversion	Résultats non distribués	Résultat net de la période	Total des capitaux propres
Solde au							
31 décembre 2015	€ 625	€ 84	€ (609)	€ 7,765	€ 7,397	€ 12,534	€ 27,796
Affectation du résultat 2015	-	-	-	-	12,534	(12,534)	-
Solde au 31 décembre 2015 après affectation du résultat	625	84	(609)	7,765	19,931	-	27,796
Dividendes (note 8.3)	-	-	-	-	(12,499)	-	(12,499)
Total du résultat global	-	-	2,618	(944)	-	7,436	9,110
Solde au							
30 juin 2016	€ 625	€ 84	€ 2,009	€ 6,821	€ 7,432	€ 7,436	€ 24,407

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires résumés non audités.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

(Sauf indication contraire, les montants dans les notes sont en euros et ceux dans les tableaux en milliers d'euros.) (non audité)

1) Informations générales

1.1) EURO Ressources S.A.

EURO Ressources S.A. (« EURO », ou la « Société ») est une société anonyme domiciliée en France métropolitaine, dont le siège social est situé à Paris. IAMGOLD France S.A.S., filiale indirecte en propriété exclusive d'IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD »), détenait approximativement 89,71 % des actions émises et en circulation d'EURO au 30 juin 2017.

1.2) Description des activités

EURO détient une redevance payable par IAMGOLD au titre de la production d'or de la mine Rosebel au Suriname (la « redevance Rosebel »). La mine d'or Rosebel est détenue à 95 % et exploitée par IAMGOLD. EURO reçoit des paiements trimestriels versés par IAMGOLD au titre de cette redevance.

2) Principales méthodes comptables et présentation

2.1) Déclaration de conformité

Ces états financiers intermédiaires résumés non audités (les « états financiers intermédiaires ») d'EURO sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'approuvées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») afin de se conformer aux obligations canadiennes. En France, seul le référentiel comptable français est applicable pour l'établissement de comptes individuels de sociétés cotées.

Les états financiers intermédiaires d'EURO au 30 juin 2017 et pour le deuxième trimestre et le premier semestre clos à cette date ont été établis conformément à IAS 34, Information financière intermédiaire, et ne comportent pas toutes les informations requises pour des états financiers annuels. En conséquence, certaines informations normalement incluses dans des états financiers annuels préparés conformément aux IFRS ne figurent pas dans les états financiers intermédiaires, ou ont été résumées. Ces états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, exception faite des titres négociables, qui sont évalués à la juste valeur.

Ces états financiers intermédiaires ont été arrêtés le 9 août 2017 par le Conseil d'administration.

2.1.1) Méthodes comptables

Ces états financiers intermédiaires ont été établis selon des principes comptables et méthodes de calcul identiques à ceux adoptés pour les états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La Société a également décidé de comptabiliser les différences de change découlant des actifs ou passifs d'impôts exigibles en devises dans le gain/perte de change plutôt que dans la charge d'impôt sur le résultat. Les données de l'exercice 2016 ont été reclassées.

2.1.2) Nouvelles normes comptables publiées, non encore entrées en vigueur

Les nouvelles méthodes comptables ci-après, qui n'étaient pas entrées en vigueur pour le semestre clos le 30 juin 2017, n'ont pas été adoptées lors de l'établissement de ces états financiers intermédiaires.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, qui remplace IAS 11, Contrats de construction, et IAS 18, Produits des activités ordinaires. IFRS 15 sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme a pour objectif d'établir un modèle unique fondé sur des principes, qui doit être appliqué à tous les contrats conclus avec des clients pour déterminer comment et quand comptabiliser les produits. IFRS 15 impose également aux entités de fournir des informations plus détaillées et pertinentes aux utilisateurs des états financiers. L'importance de l'impact de cette nouvelle norme n'a pas encore été déterminée.

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version finale d'IFRS 9, Instruments financiers pour remplacer IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. IFRS 9 (2014) diffèrent sur certains aspects d'IFRS 9 (2013) que la Société avait adoptée par anticipation à compter du 1^{er} avril 2014. IFRS 9 comprend des directives actualisées sur le classement et l'évaluation des actifs financiers. La version finale de la norme modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes de crédit attendues » pour le calcul de la dépréciation. Cette norme sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et son adoption anticipée est autorisée. L'importance de l'impact de cette nouvelle norme n'a pas encore été déterminée.

IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

En décembre 2016, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée. Cette interprétation clarifie la date à utiliser pour la conversion d'une transaction en monnaie étrangère lorsqu'une entité comptabilise un actif non monétaire ou un passif non monétaire en cas du paiement ou de la réception d'une contrepartie anticipée avant de comptabiliser l'actif, la charge ou le produit connexe (ou une partie).. L'interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'importance de l'impact de cette nouvelle norme n'a pas encore été déterminée.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, Contrats de location. Cette norme a pour objectif de faire inscrire tous les contrats de location au bilan des locataires. IFRS 16 impose aux locataires de comptabiliser un actif au titre d'un « droit d'usage » et un passif au titre d'un contrat de location, calculés selon une méthodologie précise. IFRS 16 sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Une adoption par anticipation est autorisée sous réserve qu'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, soit également adoptée. L'importance de l'impact de cette nouvelle norme n'a pas encore été déterminée.

2.2) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers de la Société sont présentés en euros (« € » ou « EUR »).

La monnaie fonctionnelle d'EURO est le dollar américain (« USD »). Elle se détermine en fonction de l'environnement économique dans lequel évolue la Société. Le dollar américain est la devise dans laquelle sont libellées les principales transactions de la Société, comme les redevances et la trésorerie y afférente. Certaines informations supplémentaires sont présentées en dollar américain et en dollar canadien (CAD) dans ces états financiers.

2.3) Jugements, estimations et hypothèses comptables déterminants

Lors de la préparation des états financiers intermédiaires conformément aux IFRS, la direction est amenée à formuler des jugements, à faire des estimations et à retenir des hypothèses ayant une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des passifs éventuels publiés à la date des états financiers intermédiaires, et sur le montant des produits et des charges publiés durant la période

considérée. Les estimations et les hypothèses sont constamment évaluées et sont fondées sur l'expérience de la direction et sur d'autres facteurs, notamment les événements futurs anticipés jugés raisonnables au vu des circonstances. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

3) Gestion du risque financier

EURO est exposée à différents types de risques financiers :

- Le risque de marché (principalement le risque de change et de variation du cours de l'or et des titres négociables et le risque de change) ;
- Le risque de crédit ; et
- Le risque de liquidité.

3.1) Risque de marché

3.1.1) Risque de variation du cours de l'or

EURO est exposée au risque de variation du cours de l'or. En 2017, la production de la mine de Rosebel devrait s'établir entre 311 000 et 321 000 onces, et il est prévu que la redevance Rosebel apporte à la Société des produits compris entre 25,8 millions d'euros et 26,7 millions d'euros environ (soit entre 27,8 millions USD et 28,8 millions USD). Ces produits avant impôt sont basés sur un cours de l'or établi à 1 250 USD l'once et sur un taux de change de 1,08 USD. pour 1 euro. L'impact des fluctuations du cours moyen de l'or sur le chiffre d'affaires annuel d'EURO, sur la base d'une production estimée de 316 000 onces, se chiffrerait à environ 3,1 millions USD pour chaque variation de 100 USD l'once.

3.1.2) Risque de change

EURO est exposée à un risque de change découlant de différentes expositions en devises, principalement par rapport à l'euro. Les produits sont majoritairement libellés en dollars américains, tandis que la charge d'impôt est libellée en euros et représente ainsi le risque de change le plus important.

Semestre clos le 30 juin 2017					Exposition au risque de change (en %)
(en milliers d'euros)	Total	USD	EUR	CAD	
Produits	€13 000	€12 894	€ 106	€ -	1 %
Charges opérationnelles	€ 255	€ 151	€ 64	€ 40	41 %
Produits des placements	€ 81	€ 81	€ -	€ -	-
Charge d'impôt sur le résultat	€ 3 849	€ -	€3 849	€ -	100 %

3.2) Risque de crédit

EURO est soumise à un risque de concentration de crédit, quasiment 100 % de ses revenus résultant d'une seule source, à savoir les redevances Rosebel. Ces redevances sont versées par la société IAMGOLD, qui exploite la mine Rosebel.

3.3) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver une liquidité appropriée afin de parer aux dépenses futures et à toutes les éventualités possibles. À cet égard, EURO estime que son résultat opérationnel courant suffit pour couvrir ses dépenses.

4) Immobilisations incorporelles

	31 décembre 2016		Variation	Écarts de conversion	30 juin 2017	
<u>Coûts</u>						
Rosebel ¹	€	14 546	€	- €	(1 093) €	13 453
Paul Isnard ²		5 306		-	(399)	4 907
		19 852		-	(1 492)	18 360
<u>Amortissements cumulés</u>						
Rosebel		(9 440)		(374)	730	(9 084)
	€	10 412	€	(374)	€	(762)
					€	9 276

¹ La redevance Rosebel payée par IAMGOLD, qui porte sur la première tranche de 7 millions d'onces d'or produite par la mine Rosebel, est calculée en fonction de la production d'or de la mine Rosebel et du cours de l'or (« London PM fixing price »). Au 30 juin 2017, la mine Rosebel avait produit environ 4,5 millions d'onces d'or depuis la mise en production, et il restait environ 2,5 millions d'onces d'or couverts par le contrat de redevance Rosebel. Les réserves prouvées et probables de la mine Rosebel étaient estimées à 2,1 millions d'onces d'or au 31 décembre 2016 et ont augmenté à 3,7 millions d'onces au 30 juin 2017. La redevance Rosebel est calculée sur la base de 10 % du cours de l'or supérieur à 300 USD par once pour les minerais tendres et transitionnels, et supérieur à 350 USD par once pour les minerais de roche dure et, dans chaque cas, déduction faite d'une redevance fixe de 2 % de la production versée en nature au gouvernement du Suriname.

² La redevance sur la production nette d'affinage couvre la production future des concessions Paul Isnard et une zone d'intérêt entourant les concessions en Guyane française. Les revenus de redevance seront calculés en appliquant le pourcentage de la redevance au rendement net de fonderie (« *net smelter return* ») établi à partir des produits des ventes d'onces d'or calculés selon le cours mensuel moyen de l'once d'or (en dollars américains) moins les déductions permises selon l'accord. Le pourcentage de redevance sera de 1,8 % sur la première tranche de 2 millions d'onces d'or, et de 0,9 % sur la tranche suivante de 3 millions d'onces d'or.

5) Titres négociables

EURO détient des titres négociables dans une société minière présente sur un marché volatil. Le risque de variation des cours est lié à la fluctuation des cours des titres négociables. Cet investissement en titres négociables est comptabilisé à la juste valeur.

Les titres négociables comprennent 19 095 345 actions de Columbus Gold Corp. (12,5 % des actions en circulation au 30 juin 2017 ; 31 décembre 2016 : 13,4 %).

	Deuxième trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Solde au début de la période	€ 12 060	€ 4 911	€ 7 816	€ 4 447
Variations de la juste valeur des titres négociables	(2 472)	3 295	1 894	3 993
Écarts de conversion	(567)	158	(689)	(76)
Solde à la fin de la période	€ 9 021	€ 8 364	€ 9 021	€ 8 364

Les profits et les pertes latents liés aux fluctuations des cours des titres négociables sont comptabilisés dans les capitaux propres sous la rubrique « autres éléments du résultat global ».

	Deuxième trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Variation nette latente de la juste valeur de titres négociables, après impôts				
Variations de la juste valeur des titres négociables	€ (2 472)	€ 3 295	€ 1 894	€ 3 993
Incidence fiscale	712	(1 135)	(537)	(1 375)
	€ (1 760)	€ 2 160	€ 1 357	€ 2 618

6) Créances clients

	Note	30 juin 2017	31 décembre 2016
Créances sur IAMGOLD	14	€ 6 169	€ 7 420
Autres créances clients		111	102
		€ 6 280	€ 7 522

7) Trésorerie

	30 juin 2017	31 décembre 2016
Trésorerie ¹	€ 8 642	€ 11 119

¹ Environ 3 % de la trésorerie disponible d'EURO était détenue en euros au 30 juin 2017 (31 décembre 2016 : 3 %).

8) Capital social

8.1) Actions ordinaires

	Nombre d' actions	Valeur nominale par action (en euros par action)	Capital social (en milliers d'euros)	Primes d'émission (en milliers d'euros)
Au 31 décembre 2016 et au 30 juin 2017	62 491 281	0,01 €	625 €	84 €

8.2) Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'EURO rapporté au nombre moyen d'actions en circulation durant la période.

Résultat par action de base

	Deuxième trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	€ 4 171	€ 3 312	€ 8 292	€ 7 436
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base	62 491 281	62 491 281	62 491 281	62 491 281
Résultat par action de base attribuable aux détenteurs	€ 0,067	€ 0,053	€ 0,133	€ 0,119

Résultat par action dilué

	Deuxième trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base	62 491 281	62 491 281	62 491 281	62 491 281
Effet dilutif des droits de vote doubles ¹	329 443	325 343	329 443	324 343
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué (nombre de droits)	62 820 724	62 816 624	62 820 724	62 815 624
Résultat par action dilué attribuable aux détenteurs	€ 0,066	€ 0,053	€ 0,132	€ 0,118

¹ En application du paragraphe 2, article 223-11 du Règlement général de l'AMF, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de toutes les actions dotées de droits de vote, y compris les actions qui en sont privées. Le nombre de droits de vote est différent du nombre d'actions en circulation du fait de l'attribution automatique d'un double droit de vote aux actionnaires détenant des actions nominatives depuis au moins deux ans (application de l'article L. 225-123 du Code de commerce français).

8.3) Dividendes

Le montant des dividendes distribuables est basé sur les états financiers annuels établis conformément au référentiel comptable français.

	Semestre clos le 30 juin	
	2017	2016
Dividendes versés le 15 juin 2017 ¹	€ 9,374	€ -
Dividendes versés le 16 juin 2016 ²	-	12,499
	€ 9,374	€ 12,499

¹ L'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2017 a approuvé des dividendes d'un montant de 9 374 000 € (0,15 € par action), qui ont été versés aux actionnaires de la Société le 15 juin 2017.

² L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 25 mai 2016 a approuvé des dividendes d'un montant de 12 499 000 € (0,20 € par action), qui ont été versés aux actionnaires de la Société le 16 juin 2016.

9) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt est différente du montant qui aurait été calculé en appliquant le taux de l'impôt sur les sociétés de 34,43 % en vigueur en France au deuxième trimestre 2017 (2016 : 34,43 %) au résultat avant impôt.

Le taux d'imposition effectif de la Société était de 30,0 % au deuxième trimestre 2017, contre 44,4 % au deuxième trimestre 2016 (31,7 % durant le premier semestre clos le 30 juin 2017, contre 35,8 % durant le premier semestre de 2016). Cette variation s'explique principalement par les écarts de conversion et la baisse de l'impôt sur les dividendes.

10) Évaluation de la juste valeur

La hiérarchie des justes valeurs classe selon trois niveaux les données des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données de niveau 1), et au niveau le plus bas les données non observables (données de niveau 3).

- On entend par données de niveau 1 les prix cotés (non ajustés) auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.
- Les données de niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les prix cotés inclus dans les données de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.
- Les données de niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif ou le passif.

Le classement des instruments financiers dans la hiérarchie des justes valeurs reste inchangé depuis le 31 décembre 2016.

10.1) Actifs et passifs évalués à la juste valeur à titre récurrent

Au 30 juin 2017, les actifs ci-après de la Société étaient comptabilisés à la juste valeur comme suit :

Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres négociables	9 021 €	-	-	9 021 €
Trésorerie	8 642 €	-	-	8 642 €

10.2) Techniques d'évaluation

Titres négociables

La juste valeur des titres négociables inclus dans le niveau 1 est déterminée selon une approche fondée sur le marché. Le cours de clôture est un prix coté sur le marché qui est le principal marché actif du titre concerné.

11) Produits

	Deuxième trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Redevances découlant de l'exploitation de la mine Rosebel	€ 6 435	€ 6 227	€ 12 850	€ 11 809
Redevances afférentes à des activités d'extraction minière de tiers	79	42	150	153
	€ 6 514	€ 6 269	€ 13 000	€ 11 962

12) Charges opérationnelles

	Deuxième trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Charges administratives	€ 71	€ 56	€ 112	€ (52) ¹
Jetons de présence (y compris le prélèvement libératoire)	28	28	50	49
Honoraires des auditeurs	24	21	44	42
Honoraires juridiques	43	45	71	55
Coûts liés à la cotation et la gestion des titres	47	45	76	73
Taxes opérationnelles	(106) ²	(1)	(98) ²	12
	€ 107	€ 194	€ 255	€ 179

¹ Net d'un ajustement de crédit de 145 000 € comptabilisé au premier trimestre 2016 au titre de la réduction des honoraires de 2015 en fonction des coûts réels encourus par IAMGOLD (note 14).

² EURO a perçu de l'administration française un remboursement de 104 000 € au titre de taxes opérationnelles payées durant des exercices précédents. Ce montant comprend également, au deuxième trimestre 2017, la reprise de la charge comptabilisée au premier trimestre 2017.

13) Variations des éléments du fonds de roulement sans incidence sur la trésorerie

	Deuxième trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
	2017	2016 ¹	2017	2016 ¹
Variation des créances clients et des autres actifs courants	€ (250)	€ (675)	€ 696	€ (1 211)
Variation des dettes fournisseurs et des autres passifs courants	35	62	23	(52)
	€ (215)	€ (613)	€ 719	€ (1 263)

14) Transactions avec les parties liées

Les produits des redevances liées à la mine Rosebel durant le deuxième trimestre 2017 étaient de 6 435 000 € (premier semestre 2017 : 12 850 000 €), contre 6 227 000 € durant le deuxième trimestre 2016 (premier semestre 2016 : 11 809 000 €). Au 30 juin 2017, 6 169 000 € restaient à recevoir d'IAMGOLD (31 décembre 2016 : 7 420 000 €) et étaient inclus dans les créances clients.

Au deuxième trimestre 2017, la Société a comptabilisé 28 000 € au titre des honoraires d'IAMGOLD (premier semestre 2017 : 61 000 €). Au deuxième trimestre 2016, la Société a comptabilisé 31 000 € au titre des honoraires d'IAMGOLD. Durant le premier semestre 2016, IAMGOLD a ajusté les honoraires facturés à EURO au titre de ces services de soutien et envoyé un ajustement de crédit de 145 000 € en déduction des honoraires de 2015 en fonction des coûts réels encourus par IAMGOLD conformément à la convention. Cet ajustement a donné lieu à un recouvrement net de 84 000 € au premier semestre 2016. Ces charges sont incluses sous la rubrique charges administratives dans les charges opérationnelles. Au 30 juin 2017, 32 000 € restaient à payer et étaient inclus dans les dettes fournisseurs et autres passifs courants (31 décembre 2016 : 30 000 €).

15) Provisions pour litiges et contrôles réglementaires

De par leur nature, les passifs éventuels seront déterminés uniquement lors de la survenue ou de l'absence de survenue d'un ou plusieurs événements futurs. L'évaluation des passifs éventuels fait appel au jugement et met en jeu des estimations importantes sur l'issue d'événements futurs.

La Société peut faire l'objet de contrôles par les autorités réglementaires, qui peuvent être complexes et sujets à interprétation. Il peut s'agir de contrôles fiscaux. La Société fait preuve de diligence et exerce un jugement avisé pour interpréter les dispositions des lois et des réglementations en vigueur, ainsi que leur application et leur administration par les autorités réglementaires pour déterminer raisonnablement et verser les montants dus. Le cas échéant, la Société peut être soumise à un examen par les autorités réglementaires et, dans ce contexte, les interprétations de la Société sur les montants dus et versés peuvent donner lieu à des litiges.

Des conseillers juridiques et autres experts évaluent l'issue possible des litiges et des contrôles réglementaires. En conséquence, la Société constitue des provisions au titre des montants qu'elle risque de devoir payer.

Au 30 juin 2017, la Société n'avait pas constitué de provisions au titre de litiges ou de contrôles réglementaires, car la direction estimait que le risque associé était faible. En outre, la Société n'estime pas que les litiges ou les contrôles réglementaires qui n'ont pas fait l'objet d'une provision puissent avoir un impact significatif sur sa situation financière.



**Rapport du commissaire aux comptes
sur l'information financière semestrielle
Premier semestre 2017**



Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1er janvier au 30 juin 2017)

Aux Actionnaires
Euro Ressources SA
23 rue du Roule
75001 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société Euro Ressources SA, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine de la société et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

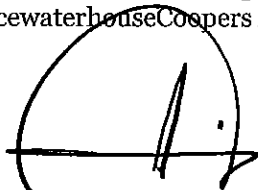
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Fait à Neuilly sur Seine, le 28 août 2017

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' and 'M' intertwined, with a horizontal line crossing through the middle.

Gérard Morin



Attestation des responsables



EURO RESSOURCES S.A.

Je soussigné,

Monsieur Benjamin R. Little, agissant en qualité de Directeur Général de la Société EURO Ressources S.A.,

Atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre clos le 30 juin 2017 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport de gestion semestriel ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquels elle est confrontée pour les six mois restants de l'exercice.

Fait le 28 août 2017

Monsieur Benjamin R. Little
Directeur Général

23, rue du Roule
75001 - Paris
S.A.
au capital de 624.912,81€
SIRET 390 919 082 00086
Code APE : 142 A